

Communiqué des commissaires
Communique of the Commissaires panel

TOUR DU LEMAN JUNIORS - TROPHEE

Du 26/03/16 au 28/03/16

Communique N°1 (étape/Stage : JUSSY - JUSSY)

Tous les coureurs doivent respecter les règles de circulation, rond point, ilot circulation à droite !!

Obligation de porter les plaques de cadre et les dossards de manière visible sur l'intégralité de la course.

Art. 12.1.040 - 25

Infraction aux dispositions réglementaires concernant la circulation des véhicules dans la course (conducteur du véhicule AR 208 272)

DS de Swiss Cycling Aargau /Team TSP Aargau - MULLER Fabian - SUI19931229

Amende de 100CHF

Epreuve organisée par : Cyclophile Aigle, l'UC Montheysanne, l'UC Gex

Imprimé à / print at : 13:17:02